

BCV COMMODITY FUND
Fonds de droit suisse / Catégorie « Autres fonds en placements traditionnels »
Compartiment BCV Systematic Premia Commodity Ex-Agriculture
en liquidation

Le compartiment a été dissous le 3 janvier 2023 selon publication du même jour. Le versement d'un premier acompte de liquidation a été publié le 5 janvier 2023.

L'Administration fédérale des contributions AFC et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ont autorisé le remboursement final des parts le 26 mai 2023, respectivement le 27 juin 2023, soit :

1. Montants bruts et nets (après déduction de l'impôt anticipé) par part pour la distribution finale des revenus

Classe de parts	Code ISIN	Coupon	Montant brut des revenus ou montant net avec affidavit	Impôt anticipé	Montant net sans affidavit
(CHF) A	CH0281654464	3	CHF 0.95457333	CHF 0.33410067	CHF 0.95457333
(CHF) B	CH0281654647	4	CHF 0.87635951	CHF 0.30672583	CHF 0.87635951
(CHF) C	CH0281654712	5	CHF 0.93096825	CHF 0.32583889	CHF 0.93096825

Les porteurs de parts résidant à l'étranger ne sont pas soumis à la déduction de l'impôt anticipé et reçoivent le montant brut.

2. Montants bruts (sans retenues d'impôts) pour le remboursement final du capital

Classe de parts	Code ISIN	Coupon	Montant net
(CHF) A	CH0281654464	4	CHF 12.95787333
(CHF) B	CH0281654647	5	CHF 11.84813053
(CHF) C	CH0281654712	6	CHF 12.06739034

Le remboursement final des parts sera effectué le 28 juin 2023 (date d'exécution) par la banque dépositaire pour le 30 juin 2023 (date de paiement).

Les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que le rapport de clôture de liquidation du compartiment au 9 mars 2023 sont disponibles gratuitement auprès de la direction et de la banque dépositaire.

Lausanne, le 28 juin 2023

Direction du fonds :
GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2
1004 Lausanne

Banque dépositaire :
Banque Cantonale Vaudoise, Place St
François 14, 1003 Lausanne